

Vous aidez au quotidien, un proche en situation de handicap ?

APF France handicap vous propose de participer à une journée de sensibilisation/formation sur la thématique :

Etre aidant familial : les répercussions familiales, professionnelles et sociales

Cette journée sera animée par un professionnel et un aidant. Elle aura lieu :

vendredi 3 avril 2020 à Niort

Délégation APF France handicap; 171 avenue de Nantes
79000 Niort

De 9h à 17h30

(9h : accueil / 9h30 : début de la formation)

Les repas sont proposés sur place et pris en charge.

**Bulletin d'inscription à l'intérieur à retourner
à la délégation APF France handicap de
votre département. Formation gratuite**



Vous êtes **parent, conjoint, frère, sœur...** d'une **personne en situation de handicap** et lui apportez **aide et soutien réguliers** ?



RePairs Aidants est un dispositif proposé par APF France handicap. Il propose des modules de sensibilisation-formation co-animés par un professionnel et un aidant pair-formateur aidant. Les thèmes des sensibilisations-formations sont :

- **Répercussions familiales, professionnelles et sociales**

- Complémentarité aidants professionnels et familiaux
- Se maintenir en bonne santé
- Annonce du handicap ou de la maladie
- Aides et droits des aidants familiaux
- Être aidant à différentes étapes de la vie
- Approches techniques et pratiques :
- Manutention du corps humain
- Alimentation et diététique
- Aides à la communication
- Le fauteuil roulant et les aides techniques : choix et entretien

Les répercussions familiales, professionnelles et sociales

L'aide apportée à un proche représente un engagement, voire une charge, qui a des conséquences sur la vie personnelle, familiale et professionnelle de l'aidant, mais aussi sur sa vie sociale. On culpabilise de ne pas en faire assez, ou trop, on s'en veut de ne plus être assez disponible pour le reste de la famille. On peut être contraint de revoir son organisation professionnelle, se sentir seul, s'épuiser, déprimer. On s'adapte en permanence, on se persuade qu'on parviendra à tout concilier et peu à peu on s'oublie par manque d'énergie, d'envie ou tout simplement de temps. Cette formation vise à permettre de prendre conscience de l'impact de l'aide apportée, prendre du recul sur sa situation, mais aussi à trouver des moyens de mobiliser de nouvelles ressources et stratégies pour se ressourcer.

Prenez contact avec la délégation **APF France handicap de Niort**
171 avenue de Nantes; tél: 05.49.73.52.14 - mail: dd.79@apf.asso.fr ou
APF France handicap de La Rochelle 33 avenue des Amériques;
tél:05.46.30.46.60 - dd.17@apf.asso.fr



Contact : aidants.familiaux@apf.asso.fr



Ces journées sont **gratuites**.

Le repas du midi, proposé sur place est également pris en charge.

Elles réunissent une dizaine de participants-aidants familiaux. Elles peuvent être aménagées sur des 1/2 journées, en soirée...

Si vous avez besoin de vous faire remplacer auprès de la personne que vous aidez, **les frais de suppléance** (présence d'un professionnel à domicile auprès de la personne aidée pendant la durée de la sensibilisation) peuvent être remboursés sur attestation et justificatifs.

Pour participer à la prochaine session, il vous suffit de nous adresser le bulletin ci-dessous par courrier à la délégation APF France handicap de Niort ou La Rochelle.

Ce bulletin tient lieu de pré-inscription. Nous reviendrons vers vous organiser au mieux votre participation.



Bulletin réponse à retourner à APF France handicap de La Rochelle (33 avenue des Amériques - 17 La Rochelle) ou de Niort (171 avenue de Nantes - 79 Niort)

Mme, M. :

Adresse postale.....

.....

Adresse numérique

Téléphone

- ✓ Souhaite participer à la journée **«les répercussions familiales, professionnelles, sociales des aidants familiaux» le**
 - vendredi 3 avril à Niort**

Vos remarques, vos besoins spécifiques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La gratuité de ces journées est rendue possible grâce au soutien de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Afin de faciliter votre participation à ces modules de sensibilisation/formation, le remboursement **des frais de suppléance** (montant de remboursement sur facture à hauteur de 25 € par heure) est prévu.

Pour bénéficier de cette disposition, merci de nous indiquer votre besoin, nous vous fournirons une attestation de suppléance.

Il vous suffira d'envoyer ces éléments (attestation et facture d'intervention du professionnel) à Aidants.familiaux@apf.asso.fr ou adresser à APF France handicap - politique d'inclusion - 17 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris)

✓ J'ai besoin d'une attestation de suppléance

Oui Non

Comment avez-vous eu connaissance de cette action?

.....

.....

.....

.....

Votre lien avec APF France handicap

Aucun Bénéficiaire Adhérent



Contact : aidants.familiaux@apf.asso.fr

